



<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

**Ouverture de la séance :**

- ① **Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2010.**
- ② **Conjoncture économique du département.**
- ③ **Partenariat entre les Ecoles de Gestion et de Commerce de Midi-Pyrénées.**
- ④ **Budget rectificatif 2010.**
- ⑤ **Budget primitif 2011.**
- ⑥ **Questions diverses :**
  - **demandes de partenariats,**
  - **demandes de subventions,**
  - **marchés ayant fait l'objet d'une procédure adaptée.**
- ⑦ **Intervention de Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées.**



<p style="text-align: center;"><b>OUVERTURE DE LA SEANCE</b></p>
--

Je remercie très sincèrement Monsieur BIDAL, Préfet des Hautes-Pyrénées, qui a tenu à être présent à notre Assemblée Générale de ce jour, n'ayant eu jusqu'à présent l'occasion de s'exprimer devant notre assemblée.

Ceci ne veut pas dire que Monsieur le Préfet ne porte pas attention aux activités des Chambres Consulaires, bien au contraire.

Je peux en effet témoigner à l'occasion des nombreux contacts que nous avons déjà eus, que Monsieur BIDAL tient à associer, chaque fois que cela est possible, les acteurs consulaires aux réflexions de l'Etat en matière économique.

A ce sujet, je tiens à remercier publiquement Monsieur le Préfet, à titre de dernier exemple, de sa très grande attention aux problèmes économiques et aux propositions des Chambres Consulaires, d'avoir bien voulu saisir immédiatement à notre demande, le ministre en charge du commerce concernant la situation des Hautes-Pyrénées au regard des dates des soldes.

Notre assemblée de ce jour se tient dans un contexte particulier lié au renouvellement consulaire en cours, sachant que les opérations électorales ont déjà démarré, et se poursuivront jusqu'au 8 décembre prochain.

Cependant les règles de fonctionnement de notre établissement public nous ont conduit à programmer cette réunion, même si nous avons souhaité qu'elle se déroule dans le cadre stricto sensu des membres titulaires et associés de notre Chambre.

Afin d'éviter toute interprétation inappropriée, il s'agira donc d'une réunion portant essentiellement sur l'administration courante de notre établissement, mais qui nous permettra également d'évoquer bien entendu la situation économique de notre département.